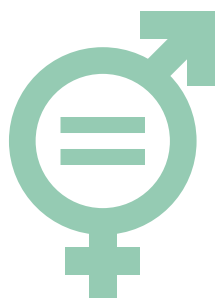




Rapport annuel 2018



Précaution préliminaire

Nous nous préoccupons dans nos actions de respecter l'égalité en matière de genre, exception faite de ce rapport, qui pour un souci de lisibilité, est rédigé au masculin.



Lexique des acronymes

CISP = Centre d'Insertion Socio-Professionnelle

CPAS = Centre Public d'Action Sociale

CUC = Communauté Urbaine du Centre

CRI = Centre Régional pour l'Intégration

FB-W = Fédération Wallonie-Bruxelles

FIS = Formation, Information, Sensibilisation

Forem = Service Public Wallon de l'Emploi et de la Formation

GAP = Groupe à projets

IBEFE = Instance Bassin de l'Enseignement qualifiant, de la Formation et de l'Emploi

MIRE = Mission Régionale pour l'emploi

PCS = Plan de Cohésion Sociale

PCI = Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité

PIIS = Projet Individualisé d'Intégration Sociale

PLI = Plan Local d'Intégration

Table des matières

Introduction	4
--------------	---

Avant-propos	5
--------------	---

Actions	7
---------	---

- Les 20 ans de l'ASBL 7
- Le Plan local d'intégration 9
- Les 5 plateformes du Ce.R.A.I.C. 11
- Les élections communales d'octobre 17

Quelques chiffres	19
-------------------	----

- Formation, Information, Sensibilisation (FIS) 19
- Vie associative 23
- Première ligne 25

Perspectives 2019	29
-------------------	----

Conclusion	31
------------	----

Introduction

Les migrations

Ces dernières années nous avons ressenti un durcissement dans l'approche des questions migratoires : l'accueil, la protection des demandeurs d'asile, les migrants en transit, les visas humanitaires, les sans papier, le regroupement familial, les centres fermés, les expulsions, les hébergeurs accusés de trafic d'êtres humains,... Ces problématiques ne sont envisagées que sous l'angle des politiques de droite, voire d'extrême droite.

Les pratiques actuelles d'accueil ou de rejet des migrants dans les villes sont liées aux effets de politiques publiques dont on peut relever plusieurs enjeux.

Un élément est la gestion sécuritaire et restrictive des mobilités à l'échelle européenne. Sont jugés illégaux le franchissement des frontières, l'installation de migrants sans logement dans les espaces publics et les actions de solidarité de ceux qui les soutiennent matériellement.

Ville hospitalière ? Il ne suffit pas de refuser l'exécution d'un OQT (ordre de quitter le territoire) pour protéger les migrants des conséquences des lois pénalisant le séjour irrégulier ; il faut un système policier et judiciaire qui ne surexpose pas les minorités visibles aux risques d'arrestations et aux contrôles d'identité.

Au lieu de gérer la *crise*, il est grand temps d'imaginer une politique d'accueil et d'intégration, d'imaginer un plan de lutte contre les discriminations et le racisme, un système qui bénéficie à tout un chacun quel que soit son origine et pensé en concertation avec les acteurs locaux. Tout cela sur base de critères clairs et non sur un discours lénifiant.

Le Ce.R.A.I.C. appelle TOUS et TOUTES à nous rejoindre pour promouvoir une politique migratoire fondée sur les droits fondamentaux et sous-tendue par les principes suivants :

- Un accueil digne des arrivants en transit ou non.
- Un respect du droit d'asile, par la nécessité de rendre effectif le droit des personnes menacées de persécution à une protection internationale, par un élargissement des critères ouvrant le droit au statut de réfugié.
- Une orientation des politiques pour une égalité des droits entre belges et étrangers présents sur le territoire.
- Une reconnaissance des initiatives citoyennes dans l'accueil et le soutien aux personnes étrangères.
- Une modification des règles d'accès au territoire belge et des politiques européennes et internationales.

Bref construire l'hospitalité et l'inclusion.

Devant tout le travail à accomplir, poursuivons nos missions sans relâche, comme le colibri et ses gouttes d'eau tentant de faire sa part devant le désastre de l'incendie.

Avant-propos

Ça bouge au Ce.R.A.I.C. !

Force est de constater que la structure des associations évolue sans cesse. Et que le Ce.R.A.I.C. n'y échappe pas !

La démultiplication des appels à projets

Les changements qui impactent le Ce.R.A.I.C. le mettent face à des défis de plus en plus complexes chaque jour. Depuis 2014, l'élargissement de son territoire d'action avait déjà engendré une augmentation de travail. Bien que les frais structurels n'ont pas augmenté (hormis les déplacements), il avait fallu astucieusement le comprendre, mieux le connaître pour aller à la rencontre des associations, des institutions et de la population, pour en saisir les opportunités de collaboration et de partenariat. Quatre ans d'ingéniosité pour hybrider ressources et compétences, pour démultiplier le nombre d'appels à projets, qui impliquent chaque fois de s'ouvrir à d'autres activités et de bousculer le travail dans son essence. D'acteur intermédiaire, le CRI devient expert dans l'accueil et l'intégration des personnes étrangères.

De la polyvalence, à tous les niveaux

La polyvalence caractérise et devient l'atout majeur de chaque personne travaillant au Ce.R.A.I.C. Pour exemples, l'assistant social se transforme le temps de quelques journées en formateur ou animateur, le comptable représente l'association et sensibilise aux thématiques lors des salons, par exemple. Chacun voit sa fonction s'élargir à d'autres compétences.

Une polyvalence qui s'étend aux connaissances des outils numériques utilisés permettent d'une part le partage de l'information mais qui impacte directement les processus de travail. L'encodage des chiffres et le travail administratif est de plus en plus contraignant, laissant moins de place au travail humain, de terrain.

Bien sûr cette digitalisation a des avantages, on voit apparaître des plateformes interactives, des médias participatifs comme *Collaborer.wapi* du centre culturel de la Wallonie Picarde qui utilise *YesWiki*, une application internet qui a été conçue pour permettre notamment de rassembler toutes les infos d'un projet ou d'un groupe et de partager des ressources et les informations. Le Ce.R.A.I.C. informe les associations sur les différentes formes de financement participatif, comme le Crowdfunding.



À la polyvalence du personnel, s'ajoute la mesure de la performance sociale. Les associations doivent, comme une entreprise, faire la preuve de l'impact social de leur action. En effet, après la définition de la vision, des objectifs, il a fallu construire des plans stratégiques et décrire nos processus et nos modes de fonctionnement (PLI) de même qu'étudier nos cibles, nos partenaires et leur proposer un catalogue de formations, d'information et de sensibilisation qui répond à leurs besoins.

Pour ce faire, les membres de l'équipe doivent être rompus tant aux techniques de recherche de subsides et d'appel à projets, qu'aux outils de marketing pour une approche plus fine de l'environnement, aux outils de management, être formés à la communication et aux outils digitaux devenus des clés pour amplifier leurs actions au service de leurs causes. En même temps, ils doivent être plus que jamais mobiles sur le terrain pour optimiser la collaboration, le partenariat. Et, cerise sur le gâteau, rester efficaces dans leur travail social sans s'investir trop humainement !

En effet, en 2015 l'État fédéral ouvrait à grands frais des structures d'accueil, qu'il a fermées pour mieux les ré ouvrir en 2019. En attendant, pour pallier à ce non accueil, des citoyens, des associations se sont organisées. Sur Mouscron, Le Refuge a fermé mais le combat pour une intégration, la meilleure possible, a continué grâce au mouvement citoyen « Le Réseau Mouscron terre d'accueil » regroupant des bénévoles et des associations (dont le Ce.R.A.I.C.) qui se donne pour mission de favoriser le vivre ensemble, l'accueil, et l'intégration de la personne étrangère dans la région de Mouscron, quel que soit son statut.

Les démarches citoyennes

Si certains migrants décident de demander protection à notre pays, d'autres ne sont que de passage préférant tenter leur chance outre-manche. Ils sont ceux que l'État appelle des « transmigrants », des invisibles mais bien visibles aux yeux de la population. Pour toutes ces personnes, aucun accueil, aucun accès aux soins, aucune aide possible. Dès lors, des citoyens se sont organisés pour leur venir en aide. Tantôt en leur apportant boissons et nourriture, tantôt en leur apportant des vêtements chauds, tantôt en les mettant à l'abri lors des rafles organisées par le Ministère de l'intérieur, tantôt en les hébergeant le temps de reprendre des forces avant de continuer leur voyage vers ce qu'ils croient être le paradis. Tous ces citoyens, ces anonymes ont fait cela au nom de la solidarité, de l'humanité.



Le Ce.R.A.I.C. est favorable à cet engagement, à cette implication citoyenne. Il soutient également sur La Louvière un mouvement citoyen *La Marche des Migrants* qui continue à faire entendre la voix et à faire respecter les droits de tous les SANS.

Parce que derrière tous ces mouvements se cachent des hommes et des femmes pour qui ces valeurs prévalent sur les discours de haine et du rejet de l'autre. Comment demander au personnel des CRI, acteur important dans le parcours d'accueil et d'intégration, de rester insensible face aux changements législatifs, aux mouvements citoyens, aux procès des hébergeurs ?

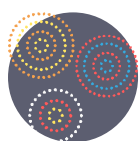
Comment, dans un pays démocratique, certains politiques peuvent-ils diviser pour mieux régner, faire de l'individualisme et de l'égoïsme leurs valeurs alors que la devise même de la Belgique est « L'union fait la force ». Mais tous les citoyens ne s'y trompent pas ! Certains se mobilisent pour lancer des messages forts (comme par exemple sur La Louvière, la plateforme citoyenne pour l'égalité Femmes Hommes pour le 8 mars).

Et pour faire face à l'émergence de ces plateformes, certaines communes saisissent la balle au bond. Elles proposent aussi la leur. Qu'elle soit virtuelle (en ligne), boîte à idées ou organisée par des rencontres dans un espace réel autour d'une thématique concrète, ces plateformes veulent donner la parole au citoyen, voire même favoriser l'élaboration de projets locaux avec la participation citoyenne. Sur Enghien : *De fil en idées, J'inspire ma ville* ; sur Seneffe : *MySeneffe* ; sur La Louvière : *Fluicity* ; etc.). Les techniques d'approches sont différentes d'une commune à l'autre, mais elles répondent toutes à la nécessité d'ouverture et de transparence que le citoyen réclame et elles parient ainsi sur l'intelligence collective de la population.

L'émergence de toutes ces pistes palliatives suscite bien des questionnements, cependant les associations n'ont pas trop le temps de remettre ces pistes en question, elles se doivent de les explorer, voire de les exploiter.

Au Ce.R.A.I.C. nous l'avons bien compris et nous vous offrons, en substance, la lecture de nos activités de 2018.

Actions

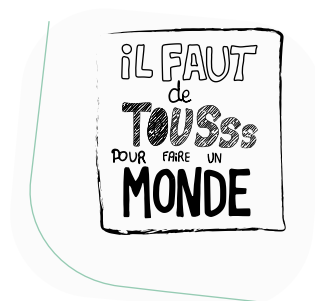


Les 20 ans de l'ASBL

1997, le 24 juin, le Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre, le Ce.R.A.I.C., voit le jour. 1998, le Ce.R.A.I.C. est agréé en tant que Centre Régional d'Intégration, dès lors il met en place ses premières actions en réponse à l'analyse des besoins spécifiques des migrants sur son territoire. 2018 : 20 ans ça se fête !

Dans le cadre de cet anniversaire, nous avons eu l'ambition de proposer une programmation d'activités multidimensionnelles et conviviales, qui poussent à la réflexion, ouvrent à la découverte, élargissent notre champs d'opinions et permettent d'aller à la rencontre de l'autre.

En quelques mots cet anniversaire c'était : d'une part, saluer 20 ans de projets et d'autre part semer, cultiver et récolter pour les 20 années à venir. Cette programmation s'est déclinée en plusieurs actions phares, mais aussi au travers d'une campagne de sensibilisation « Il faut de TOUSSS pour faire un monde ».



Vendredi 30 mars 2018, La Louvière et 21 novembre 2018, Mouscron – Plan local d'intégration

Nous avons réuni nos partenaires afin d'identifier leurs besoins vis-à-vis du Ce.R.A.I.C. et de prioriser les actions à mener selon les besoins des personnes étrangères.

Samedi 9 juin 2018 – Trivières en fête, dans le parc du château

Un rendez-vous *tout public* pour permettre à tout un chacun de porter un regard sur l'histoire et de mettre à l'honneur les différentes générations issues de l'immigration de la région. Une grande journée festive sur la thématique *Tenues, Musiques et Danses du Monde* en partenariat avec la Maison de quartier de Trivières et l'amicale des sociétés folkloriques de Trivières.

Vendredi 21 septembre 2018 – Evènement solidaire : journée internationale de la paix

Une rencontre avec des associations partenaires et leurs apprenants autour d'une marche solidaire (allant de Trivières à Bois du Luc) agrémentée d'animations de sensibilisation, de lectures vivantes, du théâtre d'objet... et se terminant par la visite de l'écomusée de Bois-du-Luc, site minier témoignant des parcours migratoires des travailleurs ainsi que des brassages culturels engendrés par la mine. Les partenaires ont pu redécouvrir les relations paternalistes instaurées entre la société de charbonnages et les mineurs et leur famille.

Cet évènement solidaire a été l'occasion de célébrer un idéal, celui d'une citoyenneté multiculturelle assumée, qui met le vivre ensemble au cœur de son action.

Mercredi 12 décembre 2018 – Evènement de clôture

Cette dernière rencontre s'est articulée autour d'un quiz *Qui veut gagner des millions de graines de valeur* qui révéla progressivement l'histoire de l'association, ses objectifs, ses activités et ses moments forts ainsi que l'évolution du décret.

Depuis 20 ans, le Ce.R.A.I.C. a connu plusieurs changements législatifs et parfois liés à des événements internationaux ou nationaux face auxquels il a toujours pu réagir et s'adapter.

Un outil de sensibilisation

Tout au long de l'année, cet outil de sensibilisation a facilité la rencontre avec le public lors de différentes manifestations. « Les salutations du monde » est une animation ambulante qui a pour but d'expérimenter en toute sécurité et dans la bonne humeur, un choc culturel. Elle amène à sensibiliser au vivre ensemble. La mise en situation mène les participants à explorer les différences culturelles et leurs ressentis dans chaque situation. Le jeu facilite l'ouverture à l'autre, et informe sur les différences culturelles.



Commentaires

Le taux de présence des participants selon les événements a systématiquement été un grand succès. Les différentes activités ont été réfléchies pour permettre tant aux professionnels, qu'aux personnes étrangères, qu'au tout public, ainsi que le personnel et les partenaires, d'être impliqués tout au long de l'année. L'activité du 9 juin dans le parc à Trivières a eu un grand succès de foule puisque 200 personnes y ont participé. Le Ce.R.A.I.C. a aussi bénéficié d'une température clémente lors d'activités *hors les murs* ; entre-autre le 21 septembre lors de la *Marche citoyenne et solidaire* pour célébrer la journée internationale de la paix, où 34 bénéficiaires des associations et nos partenaires ont parcouru quatre kilomètres (distance qui sépare le Ce.R.A.I.C. de Bois-du-Luc). Les personnes présentes ont affirmé s'engager en faveur de la paix et d'une citoyenneté partagée. Quant à la soirée de clôture du 12 décembre, 56 personnes étaient présentes.

Communication

Les événements de communication tels que la conférence de presse, les communiqués, les invitations spécifiques, Facebook, la newsletter, etc. ont permis un bon retour de la presse, la participation du public et ont surtout permis à un plus grand public de faire connaissance avec nos services et secteurs. Un événement comme celui-ci diversifie par rapport au cadre de travail habituel, gratifie grâce à la créativité libérée et amène de la bonne humeur par le côté anniversaire.



Le Plan local d'intégration

La vision de notre plan local d'intégration (PLI) est étroitement liée au plan stratégique du Ce.R.A.I.C. Ce plan stratégique était défini jusque 2018. La volonté pour 2018 a été de consulter largement nos partenaires, et *bénéficiaires* pour construire notre nouveau plan pour au moins les trois années à venir (2019—2021).

Par ailleurs, notre plan stratégique (2015—2018) a été évalué et redéfini avec l'aide du DISCRI ; le plan local d'intégration est soumis aux partenaires et subit un réajustement grâce au plan d'action annuel. Actuellement, notre PLI est composé à la fois des missions décrétales (et plus précisément des actions qui sont menées par le Ce.R.A.I.C.), ainsi que des actions de nos partenaires associatifs et publics grâce au large réseau sur nos 26 communes, par les personnes étrangères et d'origine étrangères et également par des actions spécifiques impulsées dans le cadre du comité d'accompagnement annuel du PLI.

Pour les 20 ans du Ce.R.A.I.C., cela a été l'occasion de faire le point avec nos partenaires sur les collaborations et les orientations futures. Des questionnaires ont été élaborés pour permettre de poser un diagnostic en 2019.

Nous avons obtenu plus d'une cinquantaine de réponses aux questionnaires adressés aux professionnels. Ces réponses ont permis de construire deux matinées, l'une à La Louvière (en mars) et l'autre à Mouscron (en novembre), qui correspondaient aux attentes et interrogations des professionnels. L'organisation d'ateliers interactifs a permis de poursuivre l'échange et de proposer des pistes d'actions.

Pour La Louvière

1. « (Re)parcourons ensemble nos ressources pédagogiques pour mieux **lutter contre les stéréotypes et les préjugés**. Après une mise en bouche, outils à mettre en perspectives. », animé par Anne DE VLEESCHOUWER, rapporté par Jennifer DEMUNTER.
2. « **L'accès au logement** n'est pas aisé ; loyers en augmentation, difficultés de payer,... problèmes de discrimination pour les plus précarisés et les personnes étrangères. Existe-t-il des alternatives ? Existe-t-il des solutions ? », animé par Pina LATTUCA, rapporté par Alexandre COMPERNOLLE.
3. « Présentation des freins à **l'insertion socio-professionnelle** des migrants et réflexion sur les leviers visant à contrer les difficultés rencontrées par le public », animé par Rachid TALBI.

Pour Mouscron

1. « Quelles stratégies pour... **faciliter la communication** ? », le thème est plus large que la question de l'apprentissage du français par les personnes étrangères, il s'agit aussi de faciliter la communication entre les bénéficiaires et les divers services, animé par Anne DE VLEESCHOUWER, et rapporté par Jennifer DEMUNTER.
2. « Quelles stratégies pour... **lutter contre les discriminations** ? », la collaboration s'est faite avec le pôle égalité des chances de la ville de Mouscron, qui a présenté ses outils d'animation, animé par Audrey STEINIER, et rapporté par Alexandre COMPERNOLLE.
3. « Quelles stratégies pour... faciliter l'accès à l'emploi ? », le contexte économique, les questions d'équivalence de diplôme et la discrimination étaient interrogés, animé par Pina LATTUCA et rapporté par Claude GIOVANARDI.

Pour les personnes étrangères, le Ce.R.A.I.C. a opté pour l'organisation de focus-groupes, plus particulièrement vers les territoires de l'ouest. 5 groupes ont été rencontrés, tous sur base d'un même canevas (questionnaire semi-directif), quatre à Mouscron et un à Enghien. Pour trois groupes, les personnes étaient engagés dans une formation en Français langue étrangère, et deux groupes ont été constitués, librement, sur base de contacts via les services de première ligne.

Les rencontres ont permis de rassembler 51 personnes, dont 37 femmes et 24 hommes : dont la majorité primo-arrivantes de moins de 4 ans, mais quatre personnes de 8 à 10 ans et une de 22 ans de présence sur le territoire.

Puisqu'il s'agissait de pouvoir récolter les attentes et les besoins, force est de constater que pour de nombreuses personnes vivre en Belgique représente une sécurité face à la situation de droits et de paix dans le pays, l'accessibilité de certains services (hôpitaux, administration, formation et scolarité, loisirs) et les contacts avec la population belge. Ils mettent en avant un accueil et une grande solidarité. Plusieurs personnes ont pu témoigner de leur insertion socio-professionnelle.

Leurs recommandations et pistes

Les cours de français devraient commencer plus tôt, tout comme les séances sur les droits et devoirs. Les cours de français devraient être plus fréquents et l'offre devrait être plus diversifiée pour pouvoir s'adapter aux différents profils et horaires. Les problèmes de coûts des transports pour se rendre au cours ou à la garderie, sont soulevés.

Concernant **le logement**, de nombreuses discriminations sont vécues, ressenties parce que les personnes sont étrangères, parce qu'elles émargent du CPAS et, parfois, cumulé avec une famille nombreuse. Des pistes d'actions : sensibilisation des agences immobilières, des propriétaires, promouvoir les logements sociaux,...

Concernant **l'emploi**, il faut d'abord apprendre le français. Une discrimination est ressentie, même dans les agences d'intérim, causant un découragement du fait que tout le travail réalisé dans le pays d'origine n'est pas reconnu.

En 2019, l'analyse des résultats aboutira à la proposition de pistes concrètes.



Les 5 plateformes du Ce.R.A.I.C.

La plateforme Défi

Le Ce.R.A.I.C. a initié une plateforme de lutte contre les préjugés et pour déconstruire les amalgames en proposant aux professionnels un encadrement de formation et d'échanges, ceci afin de répondre aux besoins des groupes dont ils ont la charge. Le groupe de travail, nommé *défi*, est composé de partenaires divers qui cherchent à converger vers des objectifs communs. Cette initiative est née en 2016, et se réunit à raison de trois fois par an, avec le souhait de partager des outils, de se ressourcer, de s'informer, de construire ensemble des contextes professionnels plus solidaires.

Depuis la création de cette plateforme, les questions des migrations, bien que toujours d'actualité, ne soulèvent plus autant de besoins qu'au moment de la *crise* des demandeurs d'asile en 2015.

Les partenaires constatent que les membres de la plateforme ne sont plus très réguliers. Quelques raisons sont avancées : les agendas surchargés et les restrictions en personnel rendent la participation aux réunions plus difficiles, le professionnel doit y trouver un intérêt (direct). Toutefois, ils s'accordent sur le fait que bien que l'actualité qui a fait naître cette plateforme n'est plus aussi criante, les besoins restent ! Plusieurs pistes ont été évoquées pour élargir la participation, notamment lors des journées PLI.

Pour les actions spécifiques de la plateforme, de nombreuses pistes sont évoquées. Certaines entamées en 2018 sont aujourd'hui encore en chantier, tandis que d'autres se sont concrétisées. Il s'agit parfois d'informer d'initiatives existantes, dans lesquelles les partenaires pourraient s'impliquer ou participer. Un autre axe, qui intéresse les membres de la plateforme, est la mise en valeur d'outils *permanents* tels que les reportages et témoignages vidéos, à projeter et animer dans les groupes. Le dernier axe concerne l'occupation des espaces publics en créant des outils spécifiques.

Les actions

Le groupe de travail s'est organisé pour mettre en place des actions à destination de deux types de publics.

1. Les professionnels

Il s'agit avant tout de mettre à disposition des outils qui contribuent aux missions de cette plateforme :

- en collaboration avec la plateforme Diversité du Ce.R.A.I.C., une journée de formation a été organisée pour lutter contre la discrimination et promouvoir la diversité, le 9 octobre à La Louvière, le 16 octobre à Mons (IBEFE, Ce.R.A.I.C., UNIA). Les professionnels pourront mettre directement en application l'animation auprès de leur public inscrit en formation d'insertion socio-professionnelle.
- à l'initiative de la plateforme, un temps d'information sur les médias et les théories du complot, la collaboration a eu lieu avec Média Animation en matinée du 8 novembre pour l'aspect théorique notamment pour développer l'esprit critique envers tout document ou outil médiatique, pour l'après-midi, plusieurs partenaires se sont succédés pour mettre en valeur les outils créés à leur initiative pour luttes contre les préjugés dont le CIMB, le GSARA et l'IBEFE.

2. Le tout public

La plateforme est intéressée par l'occupation des espaces publics avec l'affichage de photos qui représenteraient toute la population dans sa diversité, ou par une autre piste où il s'agit de créer un outil tout public pour investir les espaces publics avec une équipe pluridisciplinaire, mobile. Encore en chantier, il a été retenu, suite à différents contacts, de s'impliquer dans un projet de la Bibliothèque provinciale intitulé *7 milliards d'humains*, qui consiste à interroger un groupe de citoyens, en l'occurrence pour le Ce.R.A.I.C. des personnes étrangères sur des thèmes de l'identité qui touchent la vie quotidienne, culturelle,... et de réaliser un portrait avec l'aide d'un artiste. Ce projet se clôturera en 2019.

La plateforme est informée des initiatives prises pour favoriser le vivre ensemble et souhaite s'inscrire dans ces projets.

- Participer avec la plateforme à l'université contre le racisme, en effet la FB-W, a organisé à Bruxelles deux journées (en mai 2018) à l'attention de professionnels, avec des ateliers thématiques qui concernent la lutte contre le racisme et des stands pour faire plus ample connaissance avec divers outils. Pour 2019, la FW-B souhaite organiser cela en Wallonie, en partenariat avec les Centres Régionaux. Toute l'organisation s'est essentiellement faite en 2018.
- Initiatives citoyennes et associatives avec le projet « Les sans... ».
- Les 70 ans de la Déclaration des droits de l'Homme,...

Réflexions de partenaires

“ Les problèmes qui préoccupent les bénéficiaires, comme au relais social, et les réponses de type activités culturelles et les moyens financiers qui y sont affectés semblent disproportionnés par rapport aux besoins de survie et de santé exprimés. „

“ Les actions qui mobilisent pour toucher un public, et l'inciter à aller vers l'autre : la culture, le culinaire, mais sans tomber dans la caricature, et permettent de rester sur un pied d'égalité. „

“ Le parrainage est une piste évoquée : permettre à des personnes d'origines différentes de se mettre en contact, pour faire plus ample connaissance sur ce qui les relie et partager sur de qui les différencie. „

“ Les outils et actions ne mobilisent que des convaincus ? Nous avons tous des sensibilités différentes, les exemples cités : on peut être convaincu qu'il n'existe pas de races et prôner l'égalité entre femmes et hommes, et toutefois être homophobe,... „

“ Besoin d'outils pérennes et facilement transposables, tels vidéos et photos, sont privilégiés comme le proposent Indigo, le GSARA, etc. „

La plateforme Initiateurs de Projets d'Intégration

Depuis 2014, la plateforme Initiateurs de Projets d'Intégration (IPI) regroupe les opérateurs qui dispensent la *formation à la citoyenneté* dans le cadre du Parcours d'Intégration. La plateforme IPI permet de mettre en réseau les acteurs de terrain et permet une meilleure articulation de l'offre et de la demande *Citoyenneté*. Les professionnels de la plateforme constatent qu'il y a un besoin criant de se concerter pour savoir comment répondre à la demande de terrain. Le manque d'offres de formation se fait ressentir dans les communes rurales notamment en Wallonie Picarde. Comment y répondre ? Voilà la question que nous nous sommes posé ! En voici la réponse : grâce à la bonne volonté d'un opérateur *volant* et les contacts locaux. Par exemples : 6 Beaufort se projette pour offrir une formation en Wapi en collaboration avec le PCS local, SOS dépannage a offert une formation à Comines-Warneton avec des locaux mis à disposition par le PCS.

La création d'outils comme une cartographie de l'offre de formations en citoyenneté, un agenda commun et une fiche d'orientation entre opérateurs permettent une meilleure orientation des publics, diminuent la concurrence entre opérateurs et renforcent l'esprit de collaboration entre associations. La formation des formateurs et le suivi de ceux-ci se poursuit afin de professionnaliser le domaine, d'échanger les bonnes pratiques et de créer des outils communs en vue d'offrir un programme complet et cohérent de minimum 60 heures de formation.

Différents thèmes ont été abordés en 2018 comme le nouveau décret, le manuel de l'inspection mais aussi la programmation des travaux futurs de la plateforme.



Des travaux collectifs ont été menés, comme la réalisation d'un fascicule permettant aux opérateurs présents en plateforme d'être outillés ou encore un travail sur la thématique de l'orientation.

Le groupe reste en veille quant aux changements de réglementation et a donc interpellé par courrier Madame la ministre Alda GREOLI en lui faisant part d'une série de constats issus de la pratique de terrain !

En 2019, la plateforme IPI fêtera ses 5 ans, l'occasion de faire le point et de se projeter vers l'avenir !

La plateforme Acteurs d'initiatives en alpha et en français langue étrangère

La plateforme locale est étroitement liée à d'autres groupes de travail en intercentre, à la fois le GAP FLE et le GAP Parcours composés des travailleurs des CRI et des comités d'accompagnement des projets AMIF entre CRI. Les interactions entre ces différents niveaux de travail et de réflexions sont nombreuses et se nourrissent mutuellement.

Les objectifs qui ont été couverts pour 2018 peuvent se synthétiser comme suit :

- Développer les outils pour recenser les initiatives en alphabétisation, en français langue étrangère,... pour compléter le portail des opérateurs wallons.
- Mettre à jour la brochure des opérateurs locaux en alpha et FLE sur le territoire du Ce.R.A.I.C.
- Découvrir les outils de positionnements (ELAO et Prim'Test) et se former au test ELAO.
- Organiser un colloque entre professionnels du secteur.
- Prendre connaissance des modifications envisagées du décret, puis avérées, pour l'apprentissage du français langue étrangère dans le cadre du parcours obligatoire, en informer les opérateurs et partager leurs interrogations.

Le test ELAO

Le Ce.R.A.I.C. a fait le choix de mettre à disposition le test ELAO auprès des opérateurs. Une formation d'une matinée a été organisée et réitérée à trois reprises durant l'année. Une convention est proposée pour l'utilisation des tests. Actuellement, 13 opérateurs ont suivi la formation, et trois conventions sont signées. Par ailleurs, le Parcours a instauré des moments de permanences où apprenants, candidats à la nationalité et formateurs peuvent essayer l'outil, en vue de démystifier l'examen. Un autre test est en cours d'élaboration, le Prim'test, sera terminé en 2019 et mis à disposition des CRI.

Le Portail wallon

Le portail n'est pas parfaitement opérationnel, à l'analyse, plusieurs données qui apparaissent sur la zone du Ce.R.A.I.C. correspondent à d'autres CRI, et toute l'offre du territoire Ce.R.A.I.C. n'est pas encore enregistrée. Au terme de l'année, les remarques que nous avons faites au CRVI, ont été prises en compte (territoire Wapi, ajouter Comines à la carte). La crainte est de voir des opérateurs, tels les CPAS ou le Forem, adresser les apprenants sans prendre en compte leurs besoins et leurs difficultés. Certains membres de la plateforme proposent de rester vigilants. D'autres membres ont exprimé leurs expériences positives de partenariats avec des CPAS et le Forem pour la prise en compte des spécificités du public, et être consultés.

L'intérêt d'avoir une vision de l'offre de formation en alpha et FLE sur l'ensemble du territoire permet de diriger les apprenants aussi *hors territoire*, les opérateurs voudraient voir une proposition groupée des initiatives en Citoyenneté, car la question d'orientation se pose aussi. Une charte est prévue pour l'utilisation du portail.

Colloque en octobre, entre professionnels intitulé « De ce qui motive à entrer et rester en formation à ce que cela nous apprend de nos pratiques ».

La plateforme organise une matinée d'échanges et de réflexions sur base de la recherche-action qui analyse les motivations à entrer en formation, étude réalisée en collaboration avec Etienne BOURGEOIS professeur à l'université de Genève et à l'UCL présentée par Sabine DENGHIEN, coordinatrice pédagogique à Lire et Écrire Wallonie Picarde.

Les ateliers se sont construits, sur base de questions concrètes rencontrées dans la pratique professionnelle de formateurs en alpha et en FLE : « Qu'est-ce que l'on entend par accueil ? », « Quand commence l'accueil ? », « Quelles conditions pour un bon accueil ? » (atelier n°1) ; « Quelles sont les motivations pour entrer en formation ? » (atelier n°2) ; « Nos aprioris, nos préjugés, nos représentations et quels résultats ? » (atelier n°3). La plateforme poursuit le travail sur le thème de l'accueil en 2019.

Les modifications du décret et du Parcours d'intégration, et l'impact sur les apprenants en FLE et sur les opérateurs

Les attentes concernant les formateurs et formatrices restent inchangées. Toutefois, la Wallonie impose 400 heures de formation aux apprenants, à dispenser sur 16 mois. Selon l'échange qui a suivi, les promotions sociales, pour atteindre 400 heures, travaillent à un rythme de 16 périodes par semaine ce qui représente une année scolaire. Les opérateurs s'interrogent sur les moyens financiers que la Wallonie mettra à disposition pour couvrir ce changement, tant en personnel qu'en frais de fonctionnement. Selon les informations recueillies par les CRI, la Wallonie annonce plus de moyens pour les opérateurs. La prudence reste de mise, car lors de la précédente modification de décret, certains opérateurs n'étant pas dans les conditions (et ne pouvant pas se mettre en conformité) ont cessé leurs activités en FLE (la Maison des jeunes) ou ont poursuivi sans les moyens de la Wallonie (deux PCS).

Le groupe soulève la question d'une formation de 400 heures à caractère *monolithique* ; chaque apprenant évoluant au même rythme, alors que la réalité est bien plus complexe et variée. Cela enferme la personne dans son apprentissage. Il est abordé la question des attestations : chaque opérateur peut émettre des attestations pour le nombre d'heures qu'il aura dispensé même s'il est inférieur aux 400 heures. En cas de déménagement, ou d'évolution de l'apprenant, les filières devraient être activées plus rapidement. Précision demandée par la promotion sociale de Binche, il s'agit bien d'heures et non de périodes (50 minutes). La difficulté de couvrir les 400 heures par les apprenants est soulevée, lorsqu'un module est entamé, les entrées permanentes deviennent plus compliquées.

L'actualité locale

Chaque partenaire fait état des groupes en cours, fréquentations, difficultés, changements de locaux, appel aux bénévoles,... Le *Salon langues* à La Louvière (Objectif Langues) pour lequel le Ce.R.A.I.C. a sollicité la plateforme afin de couvrir ensemble les deux jours de l'évènement est reporté en 2020 par les autorités communales.

La plateforme Diversité

En 2011, une plateforme a été créée, voulant rassembler des opérateurs locaux en lien avec l'emploi et s'intéressant aux questions de discrimination au sens plus large en incluant l'ensemble des critères protégés par la loi anti discrimination de 2007. La plateforme se veut être un lieu de partage de pratiques et d'échanges ainsi que de collaborations autour des actions communes de vulgarisation à destination des employeurs, des professionnels et le tout public.

Les objectifs de la plateforme sont : la promotion de la diversité, la défense de l'égalité des droits et des chances de tous les citoyens ainsi que la lutte contre les discriminations.

Les partenaires de la plateforme Diversité sont : la Mission Régionale pour l'emploi du Centre, l'Instance Bassin d'Enseignement-Formation-Emploi (IBEFE), le Forem (cellule Égalité-Diversité), l'ASBL CEPRÉ-FGTB, la CSC, le Service Insertion du CPAS de La Louvière, la Coordination des plateformes louviéroises, Symbiose ASBL, Les Amis des Aveugles et Malvoyants ASBL et microStart.

La plateforme **Diversité collabore** aussi d'une manière active avec des partenaires comme le GAP Diversité qui regroupe l'ensemble des CRI, ainsi que l'IRFAM. Lors de projets ponctuels, la plateforme fait appel à des opérateurs spécialisés.

Le public

La plateforme s'adresse à la fois aux entreprises, aux professionnels et au tout public. Pour permettre à chacun d'évoluer dans une société interculturelle où la différence est un atout et une richesse, pour promouvoir le vivre ensemble en société et en entreprise.

Les actions

1. L'intégration de la plateforme Diversité dans l'événement *Entreprendre à La Louvière* s'est faite via l'organisation d'un atelier et d'un coin salon où microStart et SOMATBEL ont témoigné et communiqué directement avec les futurs entrepreneurs. La plus-value de la plateforme Diversité est de mettre en avant des témoignages d'entrepreneurs/commerçants issus de la diversité, de drainer notre public au salon *entreprendre* et de tenir un stand commun de la plateforme Diversité. Pour rappel, le salon *Entreprendre à La Louvière* a eu lieu le jeudi 26 avril à la Maison des Associations de 13h à 17h. Ce type de projet contribue à la bonne visibilité de la plateforme auprès de nouveaux opérateurs ainsi qu'auprès des politiques présents.
2. Un sous-groupe *Outil pédagogique* avec la création d'un outil de sensibilisation accompagnée du DVD « La diversité, un plus pour l'entreprise ». La création de cet outil d'animation est une réponse aux besoins exprimés par les opérateurs afin d'aborder des sujets tels que la lutte contre les préjugés. L'objectif est de promouvoir la diversité auprès des employeurs, de lutter contre toute forme de discrimination et de promouvoir le vivre ensemble.
3. La formation *Outil de sensibilisation* pour promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations. Deux jours de formation, à La Louvière et à Mons, pour permettre à chacun d'évoluer dans une société qui respecte les différences, le vivre ensemble. Cette formation propose d'aborder la thématique des préjugés, de la discrimination et de la diversité par une approche dynamique directement transférable aux groupes en formation. Le public est composé d'acteurs de l'insertion socio-professionnelle, d'intervenant sociaux, de travailleurs de PCS, etc. Les formateurs : Camille VAN HOVE (UNIA), Ariane JOLY (IBEFE), Pina LATTUCA et Rachid TALBI (Ce.R.A.I.C.).
4. La matinée sur *L'insertion, ça marche vraiment ?*. À l'origine de cette matinée se trouve la publication par l'IRFAM du livre d'Altay MANÇO sur l'insertion des travailleurs migrants. En juin 2018, ils en ont fait une évaluation à laquelle le Ce.R.A.I.C. a participé et marqué son accord pour aider à sa diffusion sur son territoire. Pour cela, l'implication de la plateforme Diversité est évidente afin d'avoir la participation d'autres opérateurs, d'autres intervenants, d'autres experts pour qu'ils puissent faire part de leur dispositif, de leur travail sur le terrain et faire le parallèle avec l'évaluation d'autres dispositifs existant en Belgique. Suite à cela, la plateforme a décidé de mettre en place une matinée de table-ronde le 21 février consacrée aux personnes issues de la diversité en vue de couvrir le public et le travail de chaque opérateur. Les objectifs : la prise de conscience des difficultés rencontrées par notre public, comment bien accompagner celui-ci, le sensibiliser pour sortir de l'auto-discrimination (« Les autres ont réussi pourquoi pas moi »), donner la parole aux demandeurs d'emploi, la valorisation des compétences des personnes issues de la diversité et lister les dispositifs d'insertion qui fonctionnent. Les intervenants : la MRC, microStart, l'IRFAM, In vivo, l'IBEFE et le Ce.R.A.I.C. Les personnes ressources : le Forem et Symbiose ASBL.
5. Les 10 ans de l'existence de la plateforme Diversité : travailler sur l'évaluation de la plateforme après 10 ans de fonctionnement. Il y a lieu d'interpeller, via un questionnaire d'évaluation, les membres de la plateforme ainsi que les opérateurs qui gravitent autour des actions mises en place par celle-ci, sur l'impact, la visibilité voire l'utilité de la plateforme et de ses actions au sein notre territoire. Deux questionnaires ont été rédigés, le premier pour les membres de la plateforme et le second pour les opérateurs externes. Collecter le maximum d'informations existant depuis 10 ans, comme des rapports d'activités, compte-rendu, premières évaluations, activités mises en place, etc., nous permettra de travailler sur l'historique, d'analyser les questionnaires d'évaluation afin d'en faire ressortir les résultats. Présenter les résultats à un nombre limité de partenaires, mini séminaire (opérateur à identifier), afin de confronter la réalité de la plateforme avec la pratique des opérateurs présents. Cela nous conduira à valider nos

résultats ou pas. Cela nous permettra aussi d'implémenter nos résultats avec la réalité du terrain de nos partenaires. En 2020, une activité phare sera mise en place afin de marquer les 10 ans d'existence de la plateforme Diversité. Peut-être une publication via l'IRFAM et/ou un passage visuel lors de l'émission *Diver-Cités* d'Antenne Centre afin de présenter la plateforme.

La plateforme Socio-juridique

Lors de la mise sur pied du PLI en 2008, il y a eu création d'un groupe « psycho-social » qui a dégagé des pistes de travail avec les différents partenaires. Suite aux différentes réunions de travail organisées en 2008, un groupe restreint mais fixe s'est constitué et a dégagé 3 pistes de travail : l'emploi, la formation et l'échange de bonnes pratiques.

Des actions sur 5 communes à savoir : La Louvière, Manage, Morlanwelz, Binche, Chapelle-lez-Herlaimont. Le groupe a fait le choix de ces 5 communes, car il s'est rendu compte que les personnes hébergées tant en ILA qu'au CAR de Morlanwelz, lorsqu'elles quittaient leur lieu d'accueil (suite à une décision de recevabilité ou bien, dans le cas contraire suite à une décision de refus de reconnaissance du statut de réfugié) restaient, pour la majorité d'entre elle, sur la localité ou dans les environs proches. Diverses réponses ont été apportées à cette attitude : la facilité, la connaissance du milieu, l'entourage communautaire, la scolarité des enfants...

Le groupe a décidé de mettre sur pied **un outil** (appelé par le groupe *Guide du routard*, mais qui est **devenu par la suite Repère-toi** à destination des professionnels et/ou des bénéficiaires (étrangers) reprenant toute une série d'informations utiles dans divers domaines, à savoir : administratif, aide sociale, formation/emploi, enfants, santé, logement, vie pratique, culture/loisirs, numéros d'urgence. Le groupe a mis deux ans à finaliser ce travail et ce guide a été distribué dans les différentes communes à plusieurs centaines d'exemplaires.

Jusque fin 2014, le groupe psycho-social a alors mis en place différentes séances d'information à destination du public en se basant sur les thématiques abordées dans le *Repère-toi*. À partir de 2015, le groupe psycho-social a connu un remaniement tant au niveau du nom qu'au niveau du fond. Créée dans le courant de l'année 2015 en raison des besoins détectés lors de notre journée *Plan local d'Intégration* de 2014, les partenaires présents ont émis le souhait de se réunir en **plateforme** afin d'échanger et de nourrir les pratiques au sujet de l'accompagnement des personnes étrangères ou d'origine étrangère, des personnes avec ou sans papiers.

Le rôle de la plateforme était, d'une part, de permettre ce temps d'échanges où les professionnels pourraient aborder des sujets en lien avec le droit des étrangers (asile, regroupement familial, nationalité, etc.) et d'autre part, de pouvoir construire en cohérence d'éventuelles interpellations politiques. À partir de ce moment-là, la plateforme s'est réunie deux fois par an.

Fin 2017, le service social a connu une réorganisation et la plateforme a connu une période de creux ; les partenaires étant demandeurs de rencontres mais ne se présentant plus aux réunions.

Fin 2018, la plateforme a recommencé à se réunir pour pouvoir non seulement reprendre le contact avec les anciens partenaires mais aussi pour en accueillir de nouveaux. Une séance sur le thème de l'acquisition de la nationalité belge a été organisée et a réuni 15 partenaires. En 2019, deux séances seront organisées : une sur le Permis Unique (réforme du 1^{er} avril 2018) dans le courant du premier semestre, et une seconde, dans le courant du second semestre, soit sur le nouveau décret du Parcours d'intégration, soit sur le regroupement familial. L'intention est vraiment de redynamiser la plateforme en accueillant de nouveaux partenaires et en remobilisant les acteurs déjà présents.



Les élections communales d'octobre

Dans le cadre des élections communales du 14 octobre 2018, le Ce.R.A.I.C. a mené une vaste campagne de sensibilisation sur le droit de vote des ressortissants de l'Union européenne et hors Union européenne.

Les objectifs de cette démarche étaient principalement :

- D'informer les ressortissants non belges qui sont dans les conditions pour voter à ces élections, sur les formalités à remplir pour pouvoir jouir de ce droit fondamental.
- D'encourager ces personnes à s'inscrire sur les listes d'électeurs auprès de leur administration communale, et ceci dans les délais prévus.
- D'informer les personnes qui vont voter pour la première fois sur la manière de procéder.
- Et enfin, de les inciter à prendre part de manière active, dans leur commune, à ce processus démocratique en promotionnant des valeurs de citoyenneté. En effet, la commune constitue le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen et a une incidence directe sur la vie quotidienne de chacun. Pour rappel, la commune est compétente en matière d'écoles et de crèches, d'actions sociales (via son CPAS), de la propreté générale, de la sécurité (via la police), des travaux et de l'entretien des rues, de la population et de l'état civil. Elle participe également à la vie culturelle (bibliothèque, musées) et sportive (halls omnisports, piscine).

Pour préparer le lancement de la campagne de sensibilisation à l'inscription sur la liste des électeurs et optimiser l'efficacité de cette action, nous avons adressé aux 26 communes de notre ressort territorial¹ un courrier en vue de connaître le nombre de personnes, susceptibles d'être dans les conditions et devenir ainsi des électeurs. 16 communes ont répondu favorablement à cette demande.

Nous avons également lancé une vaste campagne d'affichage pour la sensibilisation à l'inscription sur la liste des électeurs (affiches A3, A4, flyers) sur notre territoire. Ce matériel a été distribué aux administrations communales, aux CPAS, aux plans de cohésion sociale, aux maisons de jeunes, dans les bibliothèques et à plus de 50 associations. Malheureusement, une brochure explicative plus complète n'a été disponible que très tardivement (fin juin) et n'a pas pu être, de ce fait, exploitée pour cette campagne. Ces outils ainsi que le formulaire d'inscription étaient disponibles sur notre site internet.

Le 5 mars 2018, le CIMB (Centre Interculturel de Mons et du Borinage) et le Ce.R.A.I.C. se sont mobilisés en faveur du droit de vote des ressortissant européens et non européens en proposant un séminaire citoyen intitulé « *Quelles pistes pour augmenter l'inscription des personnes étrangères aux élections communales ?* ». Les deux Centres régionaux d'intégration, actifs sur la Wallonie Picarde, y invitaient les citoyens, l'associatif et les administrations communales pour le lancement de leur campagne de sensibilisation pour une plus grande participation des étrangers aux élections locales.

Ce séminaire a accueilli plusieurs intervenants, parmi lesquels monsieur MARTINIELLO et madame NIKOLIC. Ils ont évoqué les bonnes pratiques et ont dégagé des pistes de réflexion en matière de sensibilisation. Louise NIKOLIC a donné 5 pistes à mettre en place pour augmenter le taux d'inscription : renforcer et généraliser les actions de sensibilisation, avoir des contacts directs avec le public, renforcer le rôle multiplicateur des leaders des communautés, interpeller les communes qui ne respectent pas les procédures d'inscription, informer les électeurs potentiels à propos de leur



¹ Anderlues, Binche, Braine-le-Comte, Celles, Chapelle-lez-Herlaimont, Comines-Warmon, Ecaussinnes, Ellezelles, Enghien, Erquelinnes, Estaimpuis, Estinnes, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, La Louvière, Le Roeulx, Lessines, Manage, Merbes-le-Château, Mont-de-l'Enclus, Morlanwelz, Mouscron, Pecq, Seneffe, Silly et Soignies.

droit de vote au guichet de l'administration. À ces pistes s'ajoutent quelques actions concrètes : fournir une information claire et multilingue sur les sites Internet, envoyer des courriers simples (avec des informations sur l'inscription, mais aussi sur la désinscription qui reste toujours possible) pour inciter les personnes à s'inscrire.

Des séances d'informations étaient proposées à la demande. 8 se sont déroulées dans *l'associatif* : ASBL COMPAS, ASBL 6 Beaufort, ASBL Lire et Écrire et ASBL CIEP Mouscron (deux séances), ASBL Symbiose (deux séances), groupe *Permis de conduire*, ASBL CIEP La Louvière.

La Ville de La Louvière nous a sollicité pour donner 4 séances d'informations à La Louvière, Houdeng-Goegnies, Strépy-Bracquegnies et Bois-Du-Luc. Ces séances étaient divisées en trois axes : les conditions pour pouvoir voter, *Comment voter valablement ?* et une explication du déroulement le jour du vote. Malgré un courrier d'invitation envoyé par la Ville à toutes les personnes étant dans les conditions d'inscription, très peu ont répondu présent (trois personnes pour les quatre soirées). Au total **101 personnes** ont bénéficié de l'information/animation.

Quelques chiffres



Formation, information, sensibilisation

L'évolution du secteur Formation, Information, Sensibilisation (FIS) se poursuit. Si depuis quelques années, ce secteur se répartit entre collègues qui se sont spécialisés dans certains domaines, tels que le droit des étrangers ou l'interculturalité, aujourd'hui, les Centres Régionaux, et plus particulièrement les 3 CRI en Hainaut, se concertent et collaborent pour dispenser les formations de formateurs à la citoyenneté pour les opérateurs ILI ou dans d'autres projets tels que les modules interculturalité des malettes pédagogiques de Lire et Écrire.




C'est un secteur qui demande de nombreuses compétences et qui doit sans cesse être à l'écoute des demandes des opérateurs et attentif à répondre à des sujets d'actualité.

Les propositions doivent aussi correspondre à des formats différents et variés. Le temps consacré à la formation de longue durée ne semble plus avoir la cote. Nous adaptons notre offre à ces divers facteurs.

La récolte de données chiffrées se poursuit et s'intensifie. Avoir des chiffres permet une évaluation comparative d'une année à l'autre, bien que cela ne doit pas être le seul indicateur. Plus particulièrement sur le secteur FIS, la Wallonie et l'ensemble des CRI se sont accordés pour définir en commun ce que sont les caractéristiques de la formation, l'information et la sensibilisation. Si l'on peut se réjouir de pouvoir comparer l'étendue de nos actions entre Centres régionaux, la comparaison effectuée depuis 2015 sur les rapports d'activités n'est plus aussi significative. La nouvelle façon d'enregistrer les données donnerait à penser que nos actions ont proportionnellement changé, c'est le cas pour les sensibilisations (Central, Ekla, Déclaration des Droits de l'Homme, RMTA, Vitaville, etc.) qui se sont multipliées, mais les résultats de la formation (nombre d'heures et de public) sont relativement stables.

Le secteur FIS a constitué un catalogue de formations et d'initiative fait la promotion de ses activités. Le secteur répond à des appels d'offres qui pour l'année 2018 n'ont pas été concluantes. Toutefois, le partenariat avec Lire et Ecrire Communautaire a permis, grâce à des interventions de fonds européens, de rétribuer les formateurs du CeRAIC. La demande de rétribution de ce secteur pourrait être une piste pour soutenir le financement de l'institution.

Définitions communes aux CRI

- Formation de 2^e ligne
 -  Professionnels ou futurs professionnels (séquence pédagogique).
- Séance d'information
 -  Professionnels
 -  Séance d'information de quelques heures ou demi-journée.

- Séance de sensibilisation



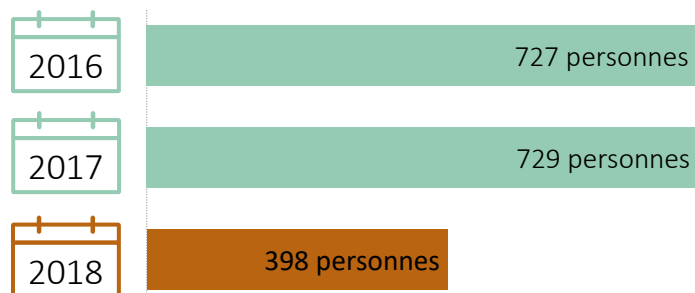
Tout public : jeunes, public mixte (bénévoles, tout public, professionnels).



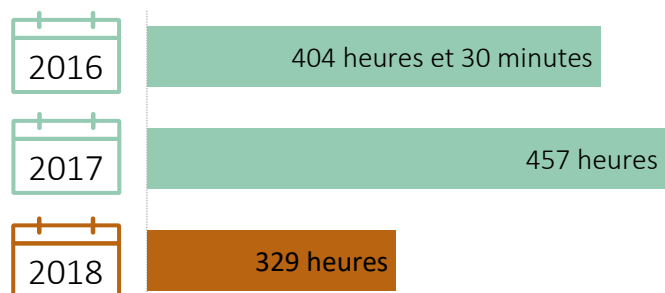
Activités très ponctuelles dans des lieux divers : écoles, espace public, public diversifié, grand public, liées à un projet...

Comparatif du nombre de participants et d'heures entre 2016 et 2018

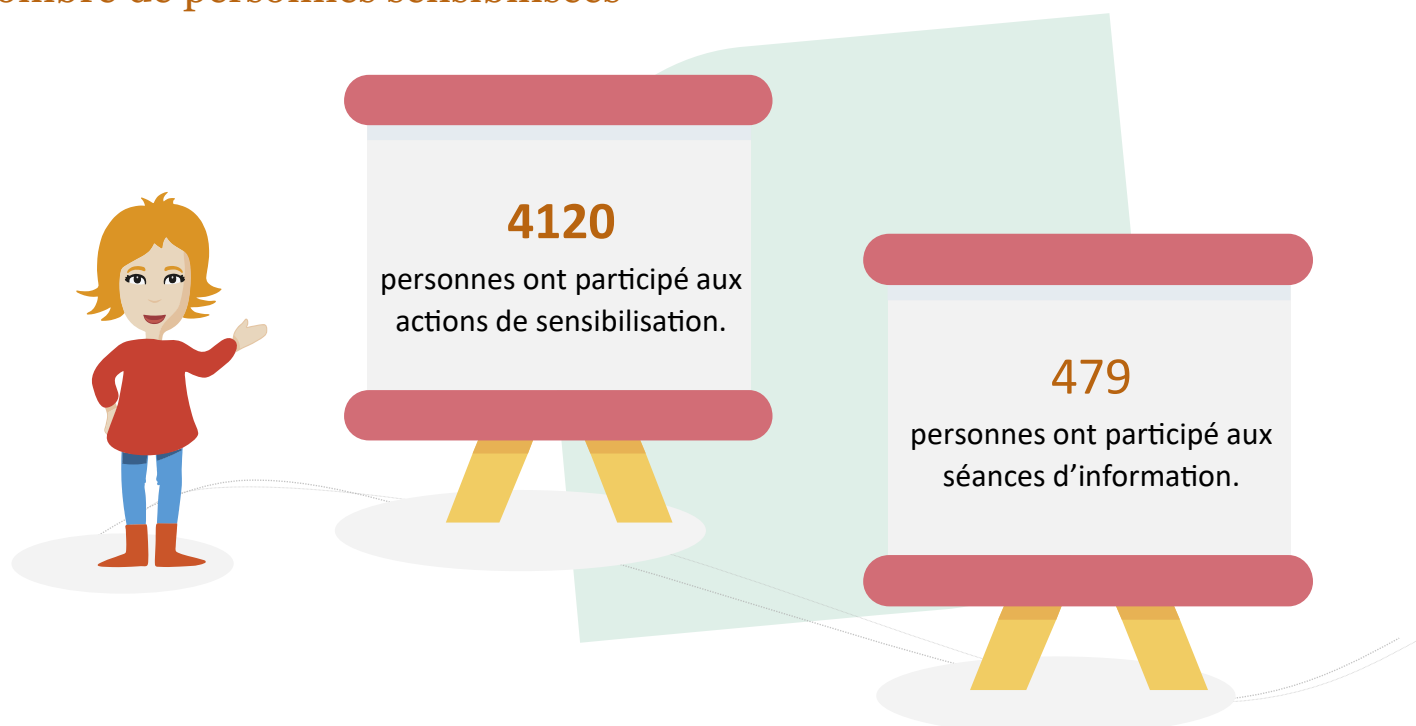
Participants aux formations

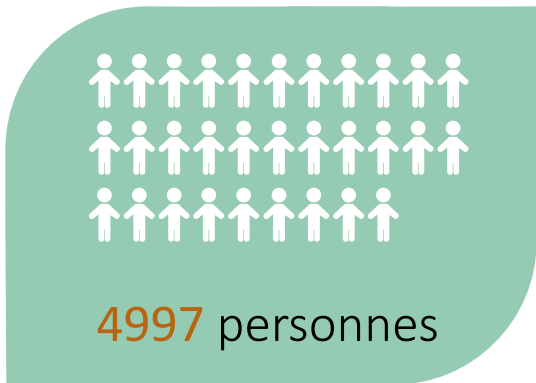


Nombre d'heures de formations



Nombre de personnes sensibilisées





+

=



Projets en 2018	Nbre de participants	Nbre d'heures	Nbre de séances
Formations aux professionnels			
Formation à l'interculturalité ^(a)	64	38 h 30	3
Initiation de base en droit des étrangers + nationalité ^(a)	33	36 h	2
Formation de formateurs en citoyenneté (FOFO) et suivi ^(b)	60	114 h	3
Mallette 9 : <i>Toi, moi, et tous les autres</i> ^(b)	49	90 h	3
Formation test ELAO ^(a)	13	9 h	3
Équivalence des diplômes ^(b)	10	7 h 30	1
Découverte d'outils : diversité, CNCD ^(b)	45	18 h 30	2
Formation théorie du complot ^(b)	16	7 h 30	1
Formations à destination des associations de migrants			
Le Monde de l'ASBL ^(a)	9	3 h	1
COMPAS/AMID ^(b)	8	42 h	1
Formations à destination du public migrant ^(b)			
Apprentissage du permis de conduire théorique	39	96 h	2
Informations à destination du public migrant ^(a)			
Élections : quelles conditions	101	12 h	9
Équivalence des diplômes	15	5 h	2
Projets spécifiques (colloques)			
Le droit de vote ^(b)	17	30 h 30	1
Personnes incarcérées ^(b)	19	4 h 30	1
Motivations à entrer en formation ^(b)	20	4 h 30	1
Entreprendre ^(b)	19	4 h 30	1
L'emploi des femmes étrangères ^(b)	15	4 h 30	1
Les entrepreneurs ^(b)	8	4 h 30	1
Plan local d'intégration ^(a)	98	8 h	2
Emploi et formation en Wapi ^(b)	60	4 h 30	1
Actions de sensibilisation			
Consultation populaire	346	16 h 30	10
En quête d'identité	216	15 h	9
T'y crois ? T'y crois pas ? Parlons-en !	185	15 h	5
On vote citoyen	97	15 h	3
70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme	350	15 h	2
Autres ^(c)			

^(a) formateur à l'interne. ^(b) formateur à l'externe. ^(c) cf. annexes (ci-jointes ou disponibles sur demande).



Vie associative

Initiatives locales d'intégration

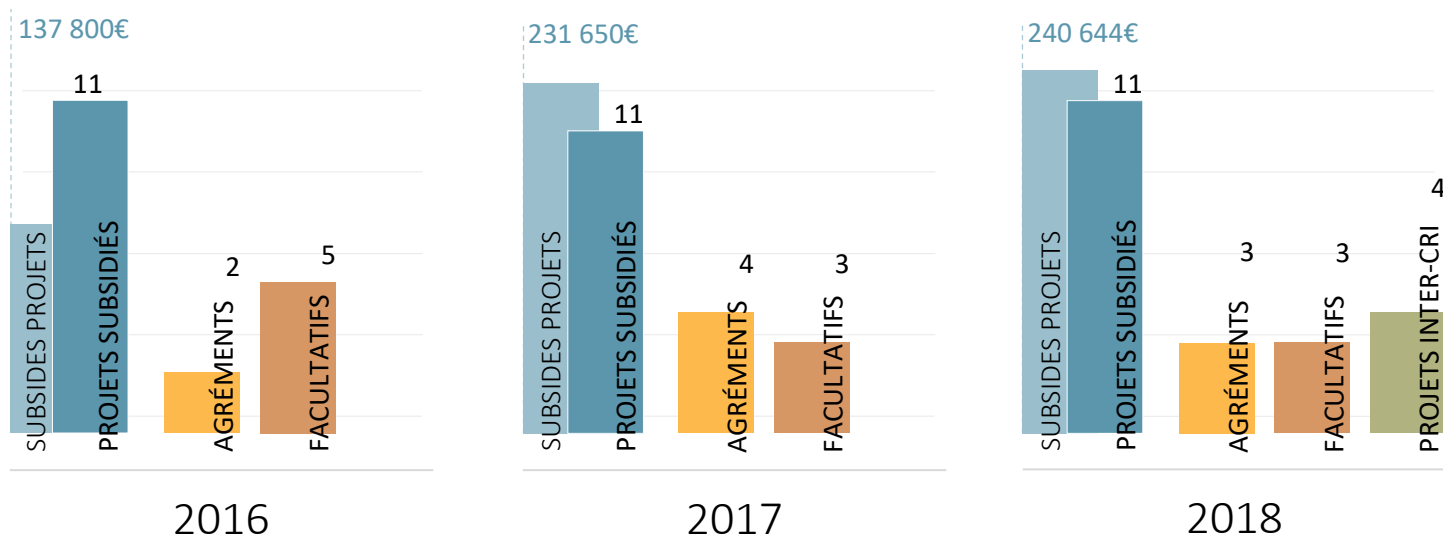
Les Initiatives Locales d'Intégration (ILI) sont des ASBL, pouvoirs locaux, fondations, établissements d'utilité publique et associations internationales sans but lucratif, qui réalisent une ou plusieurs actions en faveur de l'intégration des personnes étrangères.

La Wallonie soutient financièrement ces initiatives qui développent une méthodologie et une pédagogie adaptées. Pour bénéficier de ce soutien trois possibilités s'offrent aux associations :

- **L'agrément** : développer au moins une des missions prévues dans le décret depuis minimum trois ans.
- **La subvention bisannuelle** liée à un appel à projet : soutient les actions visant à offrir aux personnes étrangères les outils favorisant leur intégration pleine et entière dans la société, et plus particulièrement par un renforcement de l'axe relatif à l'apprentissage du français langue étrangère et à la formation à la citoyenneté.
- **La subvention facultative** : une subvention hors cadre d'un appel à projet pour des actions ponctuelles.

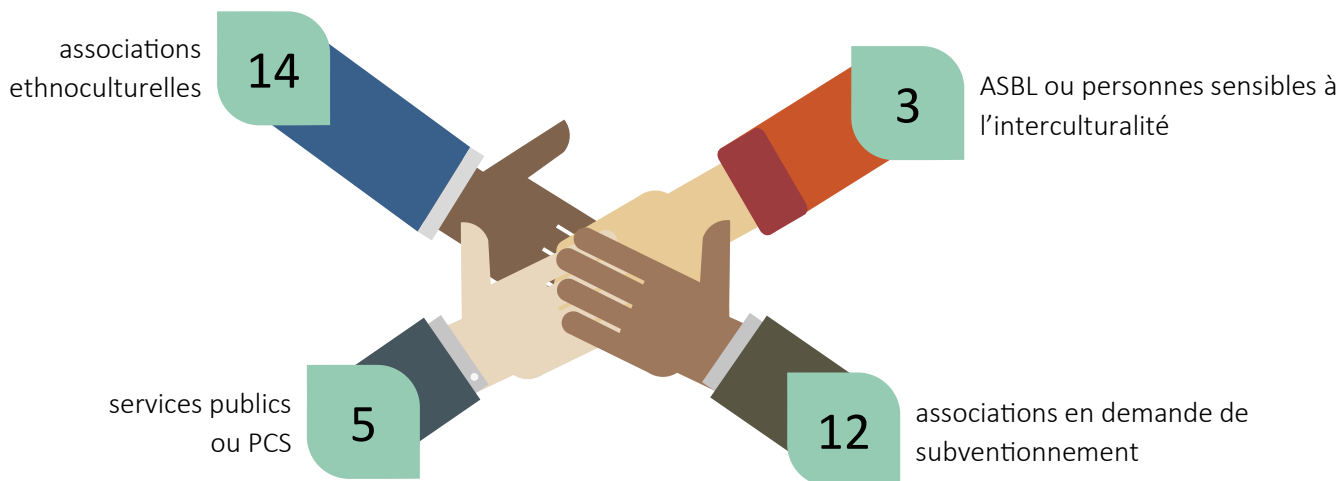
Chaque année de nouvelles associations reçoivent un agrément par la Wallonie. C'est avec l'appui du secteur *Vie associative* qu'en 2018 une nouvelle association a été reconnue. Nous comptons trois associations qui bénéficient d'un agrément et deux autres sont en cours d'obtention. L'appel à projet bisannuelle ayant eu lieu en 2017, l'année 2018 fut consacrée aux prolongements des projets de l'année précédente mais aussi à l'analyse plus approfondie de l'offre et de la demande. Quant aux subventions facultatives, nous devrions systématiser avec la Wallonie la possibilité d'être informés des projets retenus au moins deux fois par an, car sans ces informations, il est difficile de fournir un travail d'accompagnement et de partage d'information à travers le réseau associatif.

Ci-dessous, en image, les informations sur les suivis des associations pour lesquelles un accompagnement a été proposé, il va de soi que le travail ne se limite pas aux seules associations qui bénéficient des moyens de la Wallonie par le biais des fonds ILI, mais aussi les appels à projets PCI, la Fondation Roi Baudouin, le Forem, le Fonds Houtman, le Zonta Club de Mons ou encore la Loterie nationale, etc.

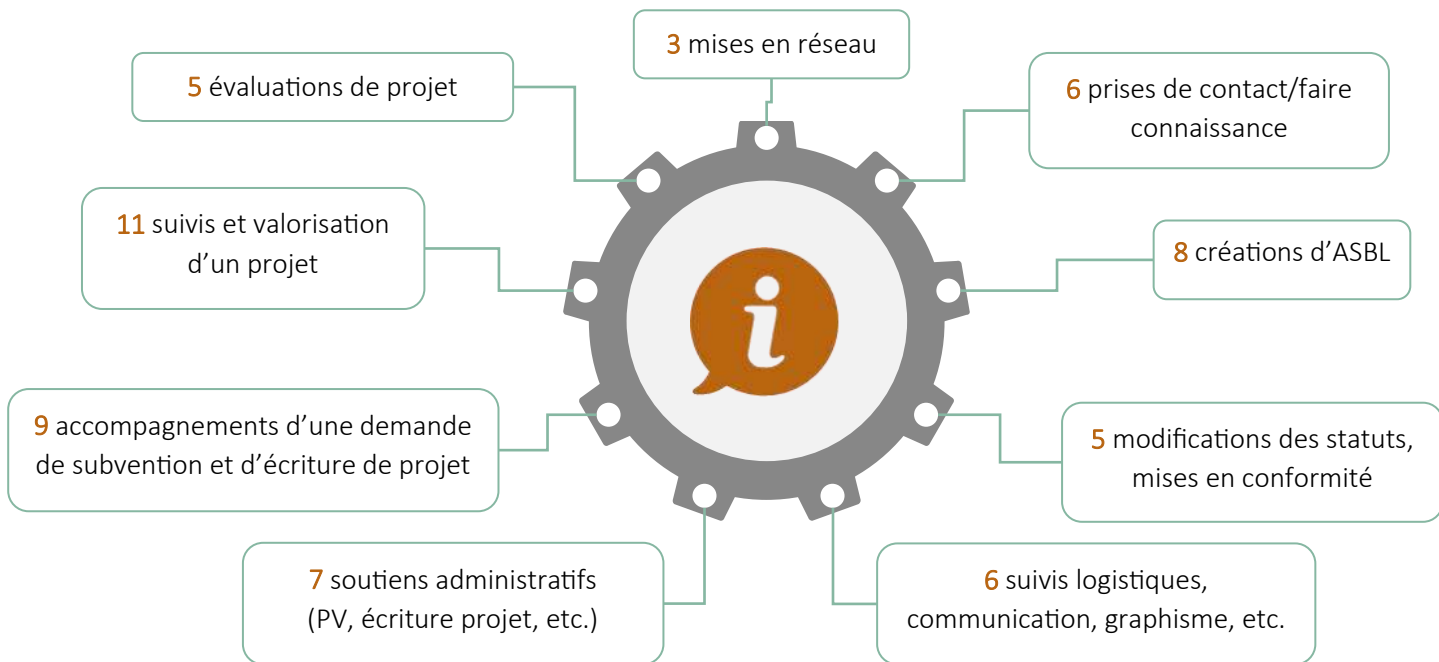


Les associations ethnoculturelles, très présentes sur notre territoire d'action, nous sollicitent beaucoup plus pour la création d'ASBL, la modification et mise en conformité des statuts, mais également pour la mise en place de leur projet associatif. Les domaines d'action de ces associations sont multiples et leurs demandes auprès du Ce.R.A.I.C. le sont tout autant. Certaines souhaitent être mises sur les rails, d'autres demandent un suivi pas à pas, certaines souhaitent un accompagnement individuel, d'autres participent plus volontiers à des séances collectives.

Type d'associations accompagnées



Type de demandes





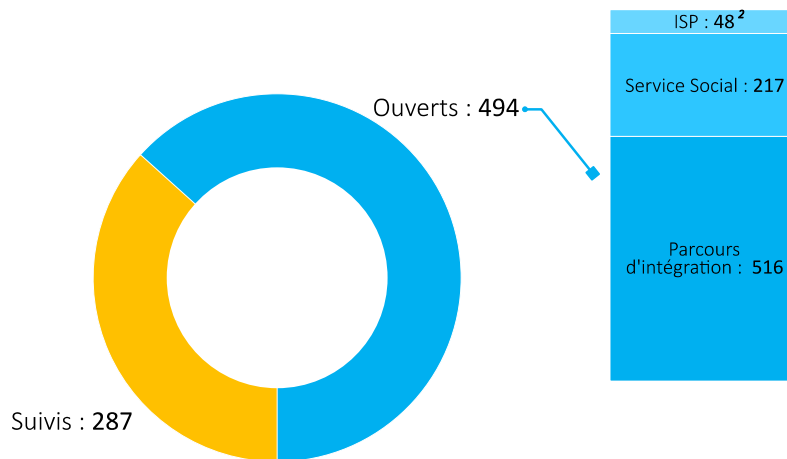
Première ligne

Voici les graphiques ouvrant la fenêtre de représentation chiffrée du travail des professionnels de 1^{re} ligne. Les collègues du *Service social*, *Insertion socio-professionnelle (ISP)* et *Accueil et Parcours d'intégration* ont reçu un total de **781 personnes en 2018**. Ce nombre augmentant d'année en année (2017 : 610 ; 2016 : 473) nous indique un besoin de renforcement de ces équipes avant burnout ! Sur ce total de 781 personnes, 494 correspondent à de nouveaux dossiers (2017 : 443) et **287 à des dossiers de suivi**, (2017 : 167).

C'est, à nouveau comme en 2017, le nombre de personnes qui sont en parcours d'intégration qui augmente davantage. La porte d'entrée du parcours est encore majoritairement volontairement franchie, même si la tendance est à une légère augmentation du public obligé de suivre ce parcours, lors des derniers mois de 2018.

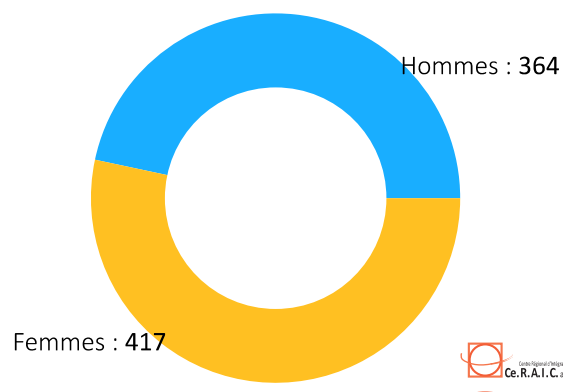
Les chiffres de 2018

—Services de 1^{re} ligne



—Sexes

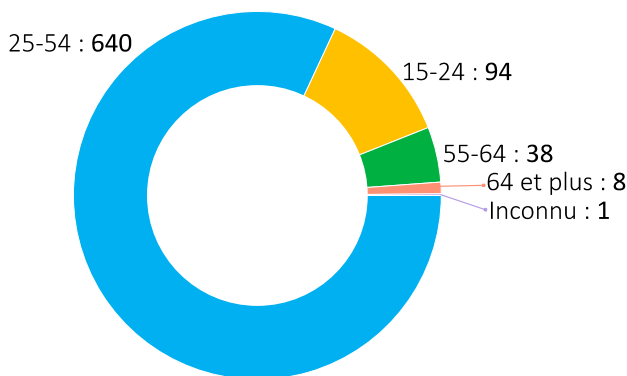
De la quasi parité en 2016, en passant par un léger dépassement des hommes en 2017 (52,8%), ce sont les femmes qui sont le plus représentées dans les trois services en 2018 (53,4%).



² Ce chiffre en ISP est renseigné hors projets FSE.

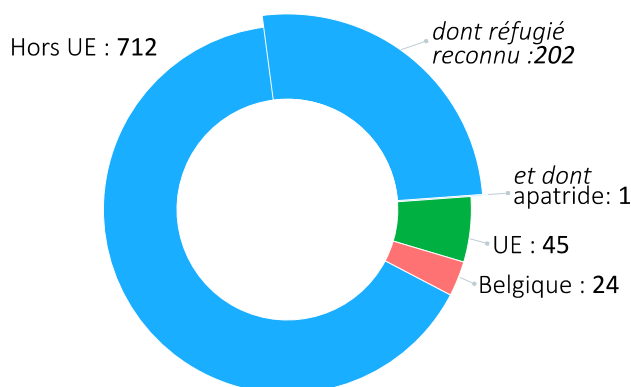
—Tranche d'âge

La tranche des 25-54 ans reste la plus représentée d'année en année. Les autres catégories d'âges restent en augmentation proportionnelle également à l'exception de la tranche *inconnu* (2017 : 3 ; 2018 : 1). C'est plutôt bon signe...



— Nationalités

Ce sont les personnes non européennes qui frappent de plus en plus la porte des services de première ligne, de ce groupe représentant 91% des personnes reçues (2017 : 85,6%), les réfugiés reconnus augmentent de 5% (2017 : 20% ; 2018 : 25%). Les personnes européennes quant à elles ne représentent plus que 5, 8 % (2017 : 9,7%).



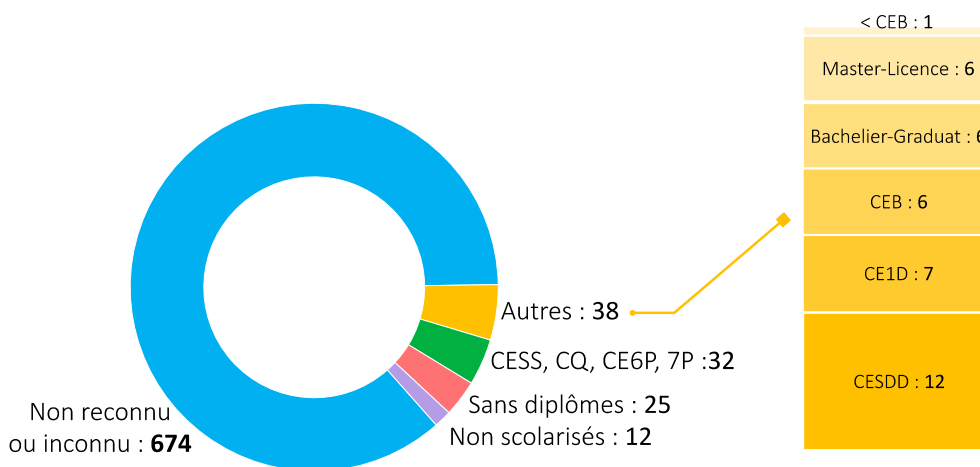
—Top des nationalités

Le top 5 des nationalités les plus représentées reste presque inchangé au niveau du *Service social* et *Accueil et parcours d'intégration*. Au service *Insertion socio-professionnelle* par contre, les Algériens et les Iraquiens y apparaissent, pour ne plus y voir apparaître les Roumains et les Tunisiens. Les Italiens passent de la 2^e à la 4^e position.

Parcours d'intégration	Service social	Insertion socio-professionnelle
Réfugié reconnu	Maroc	Maroc
Maroc	République démocratique du Congo	République démocratique du Congo
RDC	Réfugié reconnu	Algérie
Cameroun	Algérie	Italie
Algérie	Côte d'Ivoire	Iraq

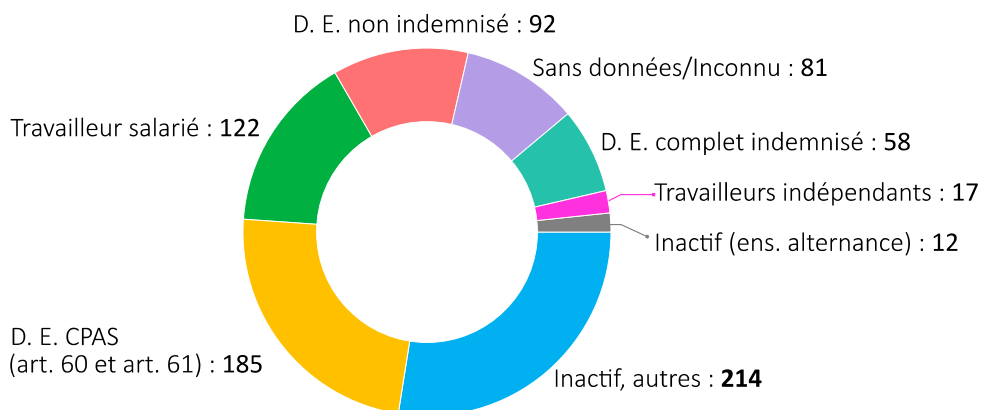
—Diplômes

La proportion des personnes disposant de diplômes, souvent émanant de pays tiers, mais non reconnus ne cesse d'augmenter, atteignant 86% des 781 personnes suivies en 2018 (2017 : 68%). L'équivalence de diplômes quand elle est possible (de niveau le plus souvent, rarement de contenu), reste un combat : la valorisation des acquis et de l'expérience doit être un outil sans cesse actionné.



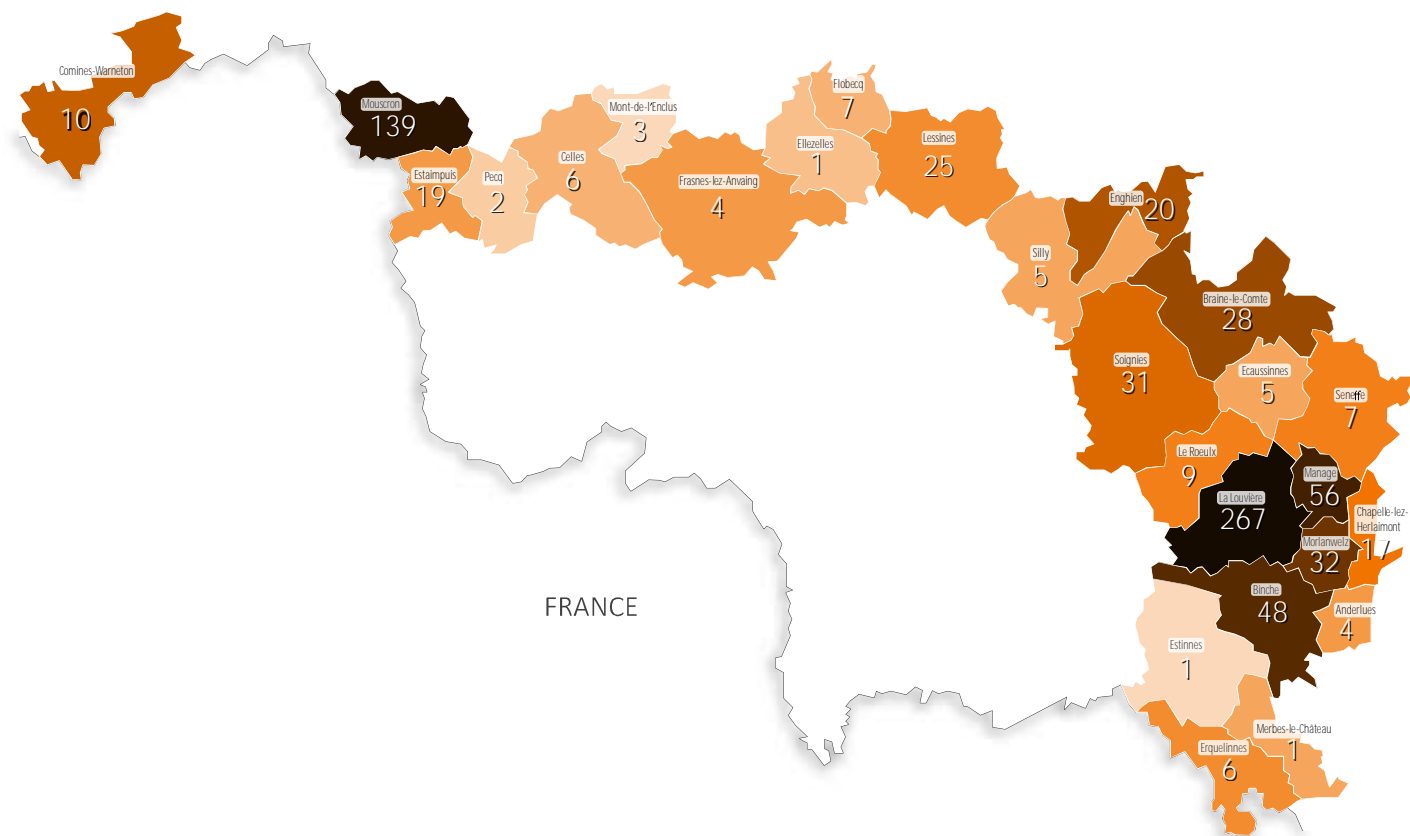
—Statuts professionnel

La majorité des personnes sans emploi (indemnisées ou pas et en recherche d'emploi ou pas) reste identiquement la même qu'en 2017, à savoir 70 % des personnes suivies par les services. Les travailleurs salariés représentent cette année 15,6 % (2017 : 12%) et les indépendants 2,2 % (2017 : 0,82 %), cette augmentation est à souligner.



—Par communes de résidence

Ce sont toujours les villes de La Louvière et de Mouscron qui drainent le plus grand nombre de personnes accompagnées. Mais proportionnellement, si la ville de Mouscron représente toujours plus de 15% de la population reçue (2017 : 15,7% ; 2018 : 17,8%), alors que le centre ouvert *Le Refuge* garde ses portes fermées, le nombre de personnes venant de la ville de La Louvière diminue (2017 : 38,7% ; 2018 : 34,2%). Les 26 communes du territoire ont, cette année, été touchées par les services de première ligne ; les habitants de Soignies, de Lessines et d'Estaimpuis ont même vu leur représentation tripler ou quadrupler.



—Hors territoire

Le *Service social*, spécialisé en droits des étrangers, a accompagné 29 personnes habitant hors du territoire du Ce.R.A.I.C., soit parce qu'elles souhaitent après déménagement continuer ce suivi spécifique, soit parce qu'elles sont incarcérées.

Perspectives 2019

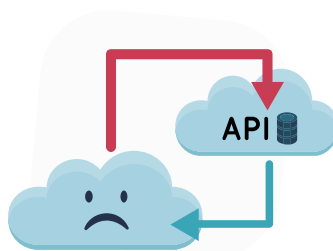
Les contraintes administratives grandissantes

2018, naissance du RGPD

L'année 2018 a vu naître le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) nous venant de l'Union européenne, il est d'application depuis le 25 mai. Comme toute contrainte, il a ses bons côtés : il protège la collecte et le traitement des données à caractère personnel des utilisateurs d'un service ; mais il engage nombre de nouvelles mesures et procédures parfois bien pesantes et paradoxales, comme de devoir demander par écrit le consentement de la personne pour une transmission de son dossier en interne alors que les collègues assistants sociaux sont soumis au respect du secret professionnel... Ce chantier n'étant pas complètement terminé, il se poursuivra en 2019. Un autre chantier s'ouvrira en 2019 : l'archivage des données, dossiers et actions.

2019, de nouveaux engagements

L'année 2019 quant à elle laisse augurer bien d'autres amusements en tout genre ! La Wallonie nous a envoyé sa troisième mouture de décret le 8 novembre 2018. Deux modifications en quatre ans, il y a bien de quoi ne pas souffler. Le plus beau reste à venir en 2019, avec les nombreux partenaires à informer en plus des personnes obligées (primo-arrivantes) et volontaires : les communes et leur service population étrangère mais aussi état civil (pour les demandes de nationalité), les CPAS, les opérateurs de cours de français et de citoyenneté, le Forem,...



La Wallonie compte aussi nous outiller d'une toute grande base de données, nommée API (Application pour le Parcours d'intégration) - *qui ne rend pas du tout happy* -, en gestation courant du second semestre 2018 et pour laquelle plusieurs collègues ont participé à des séances de *testing*, séances qui ont plutôt rendus inquiets tous les travailleurs de première ligne qui devront s'y coller : grande lourdeur administrative à prévoir en 2019, notamment l'encodage rétroactif des dossiers ouverts depuis le mois de juillet 2017. Cela promet également le contrôle permanent de la Wallonie sur chaque situation mais, paradoxalement, encore aucune possibilité en vue d'extraction sérieuse des données ni de facilités de transfert de dossiers en cas de déménagement des personnes ! Qui a dit *outil* ?

Enfin, comment ne pas citer l'engagement dès juillet 2018 de l'agente sanctionnatrice de la Wallonie qui a pour rôle de présenter au ministre les dossiers de demandes de prorogation préparés par l'équipe *Accueil et Parcours d'intégration*. En 2019, les travailleurs sociaux vont apprendre à rédiger les motifs de prorogation qui sont pertinents pour les pouvoirs subsidiaires.

Dans les actions spécifiques

- Les multiples rencontres et transferts d'informations suite à la modification, en décembre 2018, du décret régissant les CRI ; celle-ci impacte notre travail dans nos rapports aux partenaires (communes et ILI) et dans nos contacts avec les personnes primo-arrivantes.
- Les actions conjointes en FW-B pour les journées contre le racisme.
- Les actions citoyennes de *La Marche des migrants* et les diverses actions (livre, spectacle, exposition).
- Les élections en mai, le mémorandum des CRI et la collaboration avec l'IRFAM.
- La diffusion du baromètre de la Diversité-Enseignement (UNIA).
- Au sein des plateformes : les 5 ans de IPI et l'évaluation de la plateforme Diversité (10 ans en 2020).
- La modification des groupes intercentres et des groupes de travail.
- ...

La continuité est de mise quant aux actions des différents secteurs et services. Et en regard des chiffres en augmentation présentés plus haut, il est à souhaiter, plus que d'espérer, que 2019 soit une année d'**engagements** à tous niveaux, sans oublier celui du renforcement de l'équipe !

Conclusion

L'inflation administrative

Alors que l'ambition des politiques est d'atteindre la simplification administrative, les services non marchands font face à une amplification des démarches administratives.

Hausse significative du nombre de mails à traiter avec l'injonction d'y répondre dans les secondes qui suivent la réception (l'immédiateté amène une surcharge de travail).

Folie bureaucratique avec des normes et des règlements qui se superposent les unes aux autres : API, le petit cadastre, le RASH, les rapports financiers, les rapports d'évaluation, le RGPD, la procédure des marchés publics,...

Nous naviguons entre le contrôle, la transparence et cette fameuse simplification administrative.

Les sources de financement variables amènent une certaine incertitude : pour y pallier des appels à projets sont complétés mais en général, ils ne couvrent pas les besoins structurels, ils nous font entrer dans l'activisme donc à terme engendrent d'autres coûts.

Une réflexion doit être menée pour trouver un bon équilibre entre le carcan de nos obligations administratives et la poursuite évolutive des activités de l'A.S.B.L.

La politique d'intégration et d'accueil

Nous sommes heureux de collaborer avec des initiatives citoyennes, militantes, comme le *Réseau Mouscron Terre d'Accueil* ou *La Marche des migrants*, ainsi qu'avec les pouvoirs publics pour faire avancer les situations des étrangers et œuvrer à leur intégration. Nous devons trouver des issues positives et construire enfin un *vivre ensemble*.



Ce.R.A.I.C. ASBL

Rue Dieudonné François, 43
7100 Trivières

Tel. : 064/23 86 56—Fax : 064/26 52 53

E-mail : info@ceraic.be—Site web : www.ceraic.be

BE69 8793 7736 0178—RPM Mons : 0448 445 450

Éditrice responsable : Micheline LIÉBIN

Nos actions sont soutenues par :



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA WALLONIE
INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Wallonie



Commune de
Manage



Commune de Chapelle-lez-
Herlaimont